



Número de Révision: 002.0

Date de sortie: 08/17/2017

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE LB 8007 C5-A AE known as LOCTITE LB C5-A	Numéro IDH:	1786073
Type de produit:	Pâte anti-soudure en aluminium	numéro d'item	1786073
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Votre contact:		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: +1 (905) 814-6511		
Meadowpine Boulevard 2515	MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711		
	TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC		
	1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887		
	Internet: www.henkelna.com		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	CONTENU SOUS PRESSION. AEROSOL INFLAMMABLE. PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE. PROVOQUE DE GRAVES LESIONS DES YEUX. PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE OU VERTIGES. RISQUE AVERE D'EFFETS GRAVES POUR LES ORGANES A LA SUITE D'EXPOSITIONS REPETEES OU D'UNE EXPOSITION PROLONGEE.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
AEROSOL INFLAMMABLE.	2
IRRITATION CUTANEE	2
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANES CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3
TOXICITE SPECIFIQUE AU NIVEAU DE L'ORGANE CIBLE- EXPOSITIONS REPETEES	1

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:	Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.
Intervention:	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer

Numéro IDH: 1786073

Nom du produit: LOCTITE LB 8007 C5-A AE known as LOCTITE LB C5-A

avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés.

Stockage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Élimination:

Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
n-Heptane	142-82-5	10 - 20
Acétone	67-64-1	10 - 20
Propane/Isobutane	68476-86-8	10 - 20
Copper	7440-50-8	10 - 20
Graphite	7782-42-5	10 - 20
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	5 - 10
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-53-6	5 - 10
dihydroxyde de calcium	1305-62-0	1 - 5
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	1 - 5
dodecylbencenosulfonato de calcio	26264-06-2	1 - 5

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec la peau:	Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver immédiatement la zone affectée avec une eau savonneuse.
Contact avec les yeux:	Appeler un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes.
Ingestion:	Ne pas faire vomir: contient des distillats de pétrole et/ou des solvants aromatiques. L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie. Appeler immédiatement un médecin.
Symptoms:	Voir la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients fermés pour empêcher que la pression ne monte et qu'une inflammation spontanée ou une explosion ne se produisent s'ils sont exposés à une chaleur extrême. Porter un appareil respiratoire autonome avec un masque plein visage fonctionnant à un mode à pression sur demande ou pression positive.

Feu inhabituel ou risques d'explosion: Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême. Ne pas perforer ou incinérer les récipients sous pression.

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage: Éliminer les sources d'ignition incluant les sources d'étincelles par électricité, électrostatique ou friction. Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Rincer la zone de déversement accidentel avec de l'eau. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/atomisations.

Stockage: Garder dans un endroit frais, bien ventilé. Entreposer loin des sources de chaleur, d'étincelles, de flammes ou autres d'inflammation. La chaleur provenant du soleil, des radiateurs, des poêles, de l'eau chaude et d'autres sources de chaleur peut provoquer l'éclatement du récipient.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
n-Heptane	400 ppm TWA 500 ppm STEL	500 ppm (2,000 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Acétone	250 ppm TWA 500 ppm STEL	1,000 ppm (2,400 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Propane/Isobutane	Rien	Rien	Rien	Rien
Copper	0.2 mg/m3 TWA (en Cu) Fumée. 1 mg/m3 TWA (en Cu) Poussière ou brouillard	1 mg/m3 PEL (en Cu) Poussière ou brouillard 0.1 mg/m3 PEL (en Cu) Fumée.	Rien	Rien
Graphite	2 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales 15 MPPCF TWA	Rien	Rien
Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	5 mg/m3 TWA brouillard 10 mg/m3 STEL brouillard L'exposition doit être maîtrisée avec soin. Quelle que soit la voie d'exposition, les concentrations doivent être aussi faibles que possible. Inclus dans le règlement mais sans des valeurs de données. Voir le règlement pour d'autres détails.	5 mg/m3 TWA brouillard 500 ppm (2,000 mg/m3) PEL 5 mg/m3 PEL Brouillard	Rien	Rien
Distillats naphéniques légers (pétrole), hydrotraités	Inclus dans le règlement mais sans des valeurs de données. Voir le règlement pour d'autres détails. L'exposition doit être maîtrisée avec soin. Quelle que soit la voie d'exposition, les concentrations doivent être aussi faibles que possible.	5 mg/m3 TWA brouillard 10 mg/m3 TWA brouillard 5 mg/m3 PEL Brouillard 500 ppm (2,000 mg/m3) PEL	Rien	Rien
dihydroxyde de calcium	5 mg/m3 TWA	5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales	Rien	Rien

Quartz (SiO ₂)	0.025 mg/m ³ TWA Fraction alvéolaire.	2.4 MPPCF TWA Respirable. 0.1 mg/m ³ TWA Respirable. 0.05 mg/m ³ TWA (Poussière alvéolaire) (Poussière alvéolaire) 0.025 mg/m ³ OSHA_ACT (Poussière alvéolaire) 0.05 mg/m ³ PEL Poussière alvéolaire	Rien	Rien
dodecylbenzenosulfonato de calcio	Rien	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Une ventilation par aspiration à la source est recommandée quand la ventilation générale n'est pas suffisante pour contrôler la contamination aérogène.

Protection respiratoire:

Quand les risques en milieu de travail justifient le port d'un appareil respiratoire, des appareils de protection respiratoire doivent être reutilisés et un programme qui suit les règlements fédéraux 29 CFR1910.134 doit être appliqué.

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral.

Protection de la peau:

Gants étanches, résistants aux produits chimiques.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Aérosol, Liquide ou pâte
Couleur:	Cuivre
Odeur:	Cétone
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Densité de vapeur:	Non disponible
Point d'éclair:	< -17 °C (< 1.4 °F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	35.9 %
Viscosité:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable
Réactions dangereuses:	Non disponible
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone.
Produits incompatibles:	Oxydants.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:

La surexposition aux vapeurs peut entraîner la somnolence. L'inhalation prolongée ou excessive peut causer une irritation des voies respiratoires. L'abrasion de la matière durcie, par ponçage ou meulage par exemple, peut dégager des particules respirables de quartz de silice, un risque de cancer par inhalation. L'utilisation normale du produit ne cause pas un tel dégagement.

Contact avec la peau:

Entraîne une irritation de la peau.

Contact avec les yeux:

Provoque des lésions oculaires graves.

Ingestion:

Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion. Dépression du système nerveux central, incluant étourdissements, somnolence, fatigue, nausées, maux de tête et évanouissement.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
n-Heptane	Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 103 mg/l	Système nerveux central, Irritant
Acétone	Oral LD50 (Souris) = 5,2 g/kg Oral LD50 (Souris) = 3,000 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 5,340 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 5,800 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 9,800 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 20,000 mg/kg Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 76 mg/l	Système nerveux central, Irritant
Propane/Isobutane	Rien	Aucune information
Copper	Rien	Allergène, Sang, Système nerveux central, Développement, Gastro-intestinal, Système immunitaire, Irritant, Reins, Foie, Mutagène, Sensoriel, Peau
Graphite	Rien	Poumon
Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Rien	Irritant
Distillats naphéniques légers (pétrole), hydrotraités	Rien	Irritant
dihydroxyde de calcium	Oral LD50 (Rat) = 7,340 mg/kg	Irritant, Corrosif
Quartz (SiO ₂)	Rien	Système immunitaire, Poumon, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
dodecylbenzenosulfonato de calcio	Rien	Yeux, Irritant

Substances dangereuses	NTP cancérogène	IARC cancérogène	OSHA cancérogène (Spécifiquement réglementé)
n-Heptane	Non	Non	Non
Acétone	Non	Non	Non
Propane/Isobutane	Non	Non	Non
Copper	Non	Non	Non
Graphite	Non	Non	Non
Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Connu pour être cancérogène pour l'homme.	Groupe 1	Non
Distillats naphéniques légers (pétrole), hydrotraités	Connu pour être cancérogène pour l'homme.	Groupe 1	Non
dihydroxyde de calcium	Non	Non	Non
Quartz (SiO ₂)	Connu pour être cancérogène pour l'homme.	Groupe 1	Oui
dodecylbenzenosulfonato de calcio	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique:

Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: AÉROSOLS
Division: 2.1
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Aerosols, inflammable
Division: 2.1
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: AEROSOLS (Copper, n-Heptane)
Division: 2.1
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien
Polluant marin: Copper, n-Heptane

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Cara R. Rivera, Affaires Réglementaires Spécialiste

Date de sortie: 08/17/2017

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.